

Procès verbal du Conseil d'école n°2
Ecole de Meyssiez Année scolaire 2018-2019**Date :** Mardi 12 mars 2019**Horaires :** de 18h à 20h**Présents :**

Pour les enseignants : Mme DA SILVA (directrice), Mme MONTAGNAT, Mme FILLARDET

Pour la mairie : Mr RUOL (délégué aux affaires scolaires), Mme MARCEAU (ATSEM), Mme BERTHIER (périscolaire), Mr PLANTIER (Maire de la commune).

Pour les délégués de parents d'élèves : Mr LATORRE, Mme FLORENT, Mme NARSI

Pour l'Éducation Nationale : Mme LATORRE (DDEN)

Absents excusés : Mme BLERY (IEN)**ORDRE DU JOUR :**Projets culturels et sportifs :

Jazz à Vienne

Semaine sans cartable

Natation et rugby

Musique

Nature

Dizaine sans écran

Vie de l'école :

Evaluations nationales

Carte de vœux aux séniors et lumignons

Carnaval

Quart d'heure lecture

Périscolaire :

Cantine et garderie

Rentrée 2019-2020

Suivi des effectifs

Budgets

Inscriptions

Visite du collège

Rénovation de l'école

Sou des écoles

Manifestations à venir et dates

COMPTE-RENDU :**Projets culturels et sportifs :**➤ **Jazz à Vienne**

Chaque année, nous sommes invités au spectacle de création jeune public du Jazz à Vienne. Cette année, il aura lieu le vendredi 28 juin (le matin). Cette année, le thème du spectacle portera sur les chants et la musique autour des luttes sociales (work songs, musiques révolutionnaires ou libertaires...). L'artiste Raphaël Imbert est chargé de cette création. Avec son univers, son style, il va créer un spectacle pour nos élèves.

La fusion des communautés de communes qui est devenue Vienne Condrieu Agglomération a considérablement augmenté les effectifs des écoles participant au Jazz à Vienne (30 communes et donc d'environ 6000 enfants). Cette année, les effectifs ont été calculés et le théâtre antique ne permet pas d'accueillir tous les élèves de toutes les communes. Les organisateurs ont donc pris la décision de ne pas inviter les élèves de CP au Jazz à Vienne. Seules les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 pourront y assister. Cependant, pour les classes à multiples niveaux comme les nôtres, les cas vont être étudiés individuellement. Les organisateurs attendent les effectifs précis de toutes les écoles à multiples niveaux pour calculer et décider au cas par cas d'inviter les CP ou non. Pour l'instant, nous ne savons donc pas si nous pourrions emmener les élèves de CP ou non.

➤ **Semaine sans cartable**

Nous prévoyons une semaine sans cartable sur le thème de l'astronomie et des sciences la semaine du 11 au 14 juin. Nous avons deux intervenants qui viendront proposer des activités aux enfants : observation du ciel et fabrication d'objet... Avec probablement une sortie à l'observatoire de Saint Jean de Bournay. Une veillée pour les CM est aussi prévue ainsi qu'une exposition en fin de semaine avec la présentation d'un documentaire sur l'astronomie aux parents dans un dôme à l'école.

Ce projet reste en cours d'élaboration et peut encore changer ou évoluer.

➤ **Natation et rugby**

En ce qui concerne la natation, nous n'avons presque pas d'information pour l'instant.

Nous avons participé à une réunion qui a permis aux écoles d'exprimer leurs inquiétudes et leur mécontentement quant aux conditions lors séances de natation de l'an dernier. Les organisateurs ont bien pris en compte nos remarques et sont conscients des difficultés liées au MNS.

Un budget est prévu pour 2 MNS mais personne ne se présente pour obtenir le poste. Cette pénurie de MNS les oblige aussi à réduire le temps d'ouverture de la piscine, même l'été. Le recrutement est en cours et ils nous informeront le plus tôt possible.

En attendant, nous ne pouvons pas nous organiser car le nombre de MNS définira le nombre d'élèves et donc de niveaux qui pourront participer aux séances. Nous ne savons pas s'il n'y aura qu'un MNS de surveillance, deux MNS en surveillance ou encore un en surveillance et un autre en animation.

Nous ne savons pas encore non plus quels jours de la semaine auront lieu les séances car le planning ne peut être construit sans savoir le nombre de MNS et donc le nombre d'écoles qui participent.

Dans les directives, la priorité est donnée aux CP-CE1. C'est ensuite les CM2 (pour validation du savoir nager), les GS (pour découverte du milieu aquatique) et enfin les CE2 et CM1.

Cependant, la natation est une activité à taux d'encadrement renforcé. Les écoles doivent respecter un taux d'encadrement officiel constitué par l'enseignant, le MNS et les parents agréés afin de pouvoir participer aux séances. Nous aurons donc besoin de parents agréés. Nous tenions donc à rappeler que les agréments natation sont gratuits, valables 5 ans dans tout le département et que n'importe quel parent peut le passer. Nous demandons donc aux parents de ne pas hésiter à se manifester s'ils souhaitent passer l'agrément natation.

Au vu des divers projets de fin d'année, nous ne participerons pas au cycle rugby cette année.

➤ **Musique**

Cette année, tous les élèves de l'école vont pouvoir participer à des séances de musique avec une intervenante spécialisée Lise Bador. Le thème de travail pour toutes les classes sera celui des émotions (avec un clin d'œil au thème de l'astronomie de la semaine sans cartables). Les élèves bénéficieront de 8 séances de travail qui auront lieu dans la salle de motricité les lundis (sauf quelques exceptions) dans lesquelles ils travailleront la création musicale avec des percussions, du chant... Les élèves pourront présenter leur travail sous forme de représentation lors de la kermesse de l'école du 22 juin. Nous tenions à remercier le Sou des écoles qui finance ces interventions. Les 8 séances sont réparties au rythme d'une séance par semaine à partir du 11 avril et jusqu'au mois de juin.

➤ **Nature**

Les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 vont pouvoir bénéficier de l'intervention de Camille Aymerich sur deux thèmes différents : « comment grandissent les animaux » pour les CE1-CE2 et « les rapaces diurnes et nocturnes » pour les CM1-CM2. Il s'agit d'une étudiante en deuxième année de BTSA Gestion et Protection de la Nature qui a déjà effectué un stage à la Mairie de Meyssiez du mois de Mai à Juillet 2018. Elle va sensibiliser les élèves sur les thèmes choisis et faire une animation en classe qui viendra illustrer le travail réalisé par les élèves dans le cadre des apprentissages de sciences de chaque classe.

➤ **Dizaine sans écran**

Un projet de défi de la dizaine sans écran aura lieu au sein des 6 communes du CEJ. Ce projet est prévu pour l'an prochain. Cependant, il est couteux et les communes sont en attente d'un financement sans quoi le projet sera abandonné. Une réunion entre les communes aura lieu le 27 mars et nous en saurons plus à ce moment là.

Il s'agit d'un travail mené avec les familles. L'école sera aussi participative de ce projet. Il faudra aussi impliquer, associer les familles grâce à une présentation du projet par un intervenant spécialisé. L'idée n'est pas de se priver des écrans mais d'apprendre à vivre de manière consciente, à réfléchir à notre utilisation des écrans et à son impact sur nos vies.

Vie de l'école :➤ **Evaluations nationales**

Cette année, les CE1 ont passé des évaluations nationales en début d'année et les CP en ont passé deux sessions. En lien avec la priorité nationale, nous allons faire un point sur les résultats des évaluations nationales.
En CP :

en français	en mathématiques
Les 3 compétences les mieux réussies : - comprendre des textes lus - comprendre des phrases lues - comparer des suites de lettres	Les 3 compétences les mieux réussies : - reconnaître des nombres dictés - écrire des nombres sous la dictée - dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée
Les 3 compétences les plus échouées : - reconnaître les différentes écritures d'une lettre - reconnaître des lettres parmi des signes - connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Les 3 compétences les plus échouées : - placer un nombre sur une ligne numérique - résoudre des problèmes - comparer des nombres

En CE1 :

en français	en mathématiques
Les 3 compétences les mieux réussies : - répondre à des questions lues par l'enseignant - comprendre des phrases lues - écrire des syllabes dictées	Les 3 compétences les mieux réussies : - comparer des nombres entiers - calculer mentalement - reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalité de longueurs, de milieu, de symétrie
Les 3 compétences les plus échouées : - lire à voix haute un texte - lire à voix haute des mots - répondre à des questions lues par l'élève	Les 3 compétences les plus échouées : - placer un nombre sur une ligne numérique - additionner - soustraire

Les résultats fournis par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale lors des réunions des directeurs permettent de mettre en lumière que le travail fait dans les écoles de la circonscription est de qualité puisque les résultats obtenus lors de ces évaluations placent les élèves de BJ3 au-dessus de la moyenne du département.

➤ **Carte de vœux aux séniors et lumignons**

Cette année encore, les élèves de l'école ont confectionné des lumignons pour les vendre lors de la journée de Noël du Sou des écoles. Nous avons aussi proposé aux élèves de confectionner une carte de vœux de fin d'année pour un « séniors » du village. Chaque carte de vœux a été déposée dans les boîtes aux lettres par les familles voisines volontaires ou par la Poste.

Nous avons reçu plusieurs réponses à l'école (des appels et des cartes de vœux) et nous avons aussi rencontrés certains « séniors » qui sont venus sur place pour participer à la journée de Noël. Le fait de recevoir quelques réponses à leur carte a ravi les élèves. Cette initiative a été une réussite puisqu'elle a plu aux séniors et aux enfants. Nous renouvellerons cette manifestation l'an prochain.

➤ **Carnaval**

Cette année, les enseignantes ont organisé une journée festive à l'école le dernier vendredi avant les vacances, jour du Carnaboum du Sou des écoles. Les enfants sont venus déguisés dès le matin. Les élèves des différents niveaux de classe ont été mélangés pour former des petits groupes. Ils ont ensuite été répartis dans les classes afin de jouer à des jeux de société. Cette journée a permis de mélanger les élèves et les classes d'âge. On a constaté que les plus grands aidaient les plus petits et étaient ravis de leur apprendre à jouer et que la plupart des petits étaient très contents et très attentifs.

Afin de favoriser la liaison entre les classes et de préparer les enfants à leur future classe, les GS et les CE2 ont aussi passé un moment pour visionner un dessin animé dans leur future classe et avec leurs futurs camarades. Ces échanges et partages entre les classes nous paraissent bénéfiques et importants, surtout dans une petite école où tous les enfants se connaissent et où de l'entraide peut rapidement se développer.

Les représentants de la mairie vont se renseigner concernant la Ludo Mobile. Il s'agit d'une ludothèque qui ferait des interventions délocalisées dans les villages et qui pourrait proposer des activités autour des jeux de société ou nous prêter des jeux de société. Ils tiendront au courant les enseignantes de l'évolution du projet.

➤ **Quart d'heure lecture**

Une récente directive du MEN nous a demandé de mettre en place des temps banalisés de lecture personnelle. Il s'agit d'un temps consacré à la lecture personnelle d'ouvrages librement choisis par l'élève dans le temps scolaire. Il permet le développement de l'intérêt et le goût pour la lecture.

Nous avons donc organisé un temps de lecture dans toutes les classes de l'école mais adapté à l'âge des enfants et modulable au cours de l'année et en fonction des besoins et imprévus quotidiens. Dans chaque classe, les élèves peuvent apporter un livre personnel ou prendre un livre de la classe pour le lire dans le silence. Les plus grands peuvent aussi préparer une lecture orale à présenter devant les élèves des plus petites classes.

Périscolaire :

➤ **Garderie et cantine**

Sarah Berthier est la responsable du périscolaire. Nous l'avons invitée au conseil d'école afin qu'elle puisse intervenir au sujet de la cantine et des nouvelles règles pour la garderie.

Garderie : Les familles inscrivent leurs enfants à la garderie en ligne par le même système que celui de la cantine. Cela permet aux enseignants et au personnel de garderie de savoir quels enfants vont à la garderie pour prévoir et mettre en place l'encadrement et pour régler les soucis de responsabilité.

La garderie est maintenant équipée d'un visiophone. Celui-ci est placé sur le portail d'entrée de l'élémentaire. Il garantit plus de sécurité aux enfants qui sont à la garderie puisque la porte est fermée. Les parents sonnent pour pouvoir entrer et sont priés de la refermer en sortant.

Cantine scolaire : Les inscriptions à la cantine fonctionnent bien grâce aux réservations sur le site internet. Il y a parfois des oublis en fin ou en début de mois ou de période. Les « pique-nique » exceptionnels en cas d'oubli sont tolérés mais ils doivent être froids. Nous rappelons aux parents qu'il est nécessaire de respecter les délais de réservation (la veille avant 9h) et qu'il est possible de « décocher » et donc d'annuler une réservation dans les mêmes délais sur le site. Il est aussi possible de vérifier ses réservations.

Le personnel de la garderie a constaté des comportements non respectueux des règles du périscolaire. Ces écarts répétés au règlement les ont conduits à mettre en place un livret de comportement qui permettra au personnel de signaler ces comportements aux parents. Celui-ci transitera par le cahier de liaison et sera transmis aux familles au besoin. Il permettra aux personnels de communiquer et aux familles d'être prévenus du comportement de leur enfant.

Mme Berthier a proposé aux représentants de parents d'élèves de venir déjeuner à la cantine afin de goûter les repas du traiteur et de se rendre compte de l'ambiance dans la salle.

Toute l'équipe tenait à rappeler qu'un téléphone portable et une adresse mail sont dédiés au périscolaire : 07 78 41 99 04 periscolaire.meyssiez@gmail.com . Ces contacts doivent être utilisés pour signaler toute information liée au périscolaire. Les mails sont consultés tous les matins avant de commander au traiteur et s'il y a un problème avec le logiciel de réservation, il est conseillé d'envoyer tout de suite un mail à cette adresse.

Rentrée 2019-2020 :

➤ **Suivi des effectifs**

Les effectifs sont encore flous pour l'an prochain. Nous devrions voir arriver environ 9 PS à la prochaine rentrée. 10 CM2 partiront au collège. L'effectif serait donc plutôt stable.

Cependant, il apparaît que certaines familles pourraient déménager et enlever leurs enfants de l'école. L'effectif serait donc en baisse. Certaines familles se sont déjà manifestées auprès de la directrice mais cela ne concerne que 2 élèves. Étant donné que nous n'avons pas plus d'information officielle, nous sommes donc dans l'attente d'informations de la part des familles. Pour l'instant, l'effectif prévisionnel pour l'an prochain est de 61 élèves. Madame L'Inspectrice de l'Éducation Nationale a déjà été mise au courant et est en relation avec la directrice pour suivre de manière précise les effectifs au cas où ils baisseraient davantage.

La réunion qui traite des ouvertures et des fermetures de classe a déjà eu lieu et l'école de Meyssiez ne faisait pas partie de leur discussion. Pour l'instant, nous ne sommes donc pas concernés par une fermeture mais nous restons attentifs aux effectifs de l'école.

En ce qui concerne l'obligation scolaire à partir de 3 ans, nous n'avons pas encore de circulaire officielle, nous attendons donc des consignes de la hiérarchie.

➤ **Budgets**

En ce qui concerne les prochains budgets pour l'école, ils seront identiques à ceux de l'an dernier. L'an dernier, la mairie avait accordé une somme supplémentaire de 500 euros afin de renouveler la méthode de lecture des Cp et acheter des dictionnaires pour une classe. Cette année, il n'y a pas de gros renouvellement nécessitant un budget aussi conséquent. La somme allouée pour l'école est donc de 4 000 euros comme chaque année.

➤ **Inscriptions**

Pour inscrire des enfants à l'école, il faut d'abord passer en mairie pour figurer sur le registre des inscriptions. Il faut ensuite venir à l'école pour procéder à une admission. Une cession d'admissions est prévue le mardi 7 mai à partir de 17h30 lors de laquelle il y aura un échange de documents administratifs et une visite de l'école. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent aller en mairie et contacter la directrice dès aujourd'hui. Ces informations figureront dans le prochain bulletin municipal afin de transmettre l'information le plus largement possible.

➤ **Visite du collège**

Comme chaque année, les élèves de CM2 sont invités à participer à une visite au collège de secteur (Collège Fernand Bouvier à Saint Jean de Bournay) au cours du mois de mai. Traditionnellement, les élèves de Villeneuve de Marc, Savas-Mépin et Meyssiez effectuent la visite ensemble afin de se regrouper dans un même bus. Ce regroupement des 3 écoles compte cette année 39 élèves ; nous ne pourrons pas y aller ensemble cette année car le collège n'est pas en mesure d'accueillir plus de 25 élèves lors du temps d'insertion dans les classes de 6ème. Nous sommes en train de finaliser l'organisation de cette journée et nous informerons les parents des élèves de CM2 de la date et des modalités d'organisation très prochainement.

➤ **Rénovation de l'école**

Il y a eu une réunion publique vendredi 8 mars afin de présenter plusieurs projets de la commune, dont la rénovation de l'école. Le projet de rénovation de l'école coûtera environ 1 million d'euros. La mairie est actuellement en cours de recherche de subventions afin de financer ce projet.

Le projet est de commencer les travaux cette année par la fermeture du préau de la maternelle pour en faire une salle de motricité. C'est la première phase des travaux.

La salle de motricité actuelle sera utilisée comme une classe pendant la durée des travaux. La salle socioculturelle (garderie) actuelle serait utilisée comme seconde classe. La salle de motricité ainsi créée servira aussi pour la garderie. Ces travaux commenceront cet été.

Pendant la durée des travaux, les classes seront délocalisées pour gagner en confort même si le bruit sera une gêne évidente pendant toute la durée de la rénovation. Les gros travaux de démolition très bruyants seront effectués pendant les vacances scolaires.

La surface de la cour sera réduite afin d'installer des barrières de sécurité

La deuxième phase consistera à déménager les classes dans leurs classes provisoires et ensuite commencer la rénovation du bâtiment élémentaire.

Le bâtiment actuel a 130 ans. Nous ne garderons que les murs et le toit. Tout le reste sera rénové.

Un cheminement entre la maternelle et l'élémentaire sera réalisé. Une rampe d'accès sera construite afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'accéder à la maternelle.

Cela permettra aussi de ne faire qu'une seule entrée pour toute l'école.

Dans le bâtiment rénové, il y aura 3 classes et une salle pouvant être rendue indépendante des locaux scolaires.

Elle sera polyvalente, accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et pourra servir aux associations du village si besoin, à la mairie, au périscolaire (garderie) mais aussi à l'école si elle n'est pas utilisée.

Le bureau de la directrice restera là où il est. Une petite salle pour les enseignants sera créée à l'étage. Un bureau d'accueil (infirmière, Rased, psy scolaire...) sera créé au rez-de-chaussée. Les escaliers actuels seront remplacés par des vestiaires et sanitaires. Il est prévu qu'une des deux classes d'élémentaire soit au rez-de-chaussée (là où est actuellement la classe de Mme Da Silva), et l'autre à l'étage, avec un accès par un escalier métallique extérieur implanté dans la cour.

La mairie organisera une réunion pour informer plus précisément les enseignantes de l'organisation des travaux.

Sou des écoles**➤ Manifestations à venir et dates**

Voici les manifestations à venir et les dates :

Randonnée pédestre : *5 mai*

Vide grenier : *30 mai*

Kermesse : *22 juin*

Grâce à leur travail, les élèves peuvent réaliser des sorties scolaires. Ils peuvent aussi bénéficier d'une intervenante musique.

Chaque classe reçoit aussi des « cadeaux de Noël ». Nous tenions donc à remercier les membres bénévoles du Sou des écoles qui œuvrent pour les enfants de l'école de Meyssiez.

Le 12 mars 2019 à Meyssiez,

**Noms et signature du secrétaire de séance :
d'école :**

Mme MONTAGNAT

Nom et signature de la présidente du Conseil

Mme DA SILVA (directrice)

Un exemplaire conservé à l'école, Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil, Un exemplaire envoyé à l'IEN, Un exemplaire envoyé au DDEN, Un exemplaire diffusé sur le site internet de l'école